

Vaucluse

Hebdo

Le magazine de l'économie

ANNONCES LÉGALES | ENCHÈRES IMMOBILIÈRES | APPELS D'OFFRES | ATTRIBUTIONS |

Legal digital

ANNONCES & FORMALITÉS

DÉCOUVREZ NOS SERVICES SUR

www.legal2digital.fr

INP | Régional | Le Républicain | VAR | Vaucluse Hebdo

N° 4124

JEUDI 31 AOÛT 2023

0,65 €

mesinfos.fr/vaucluse-hebdo.fr

DOSSIER

DISTILLERIE BLACHÈRE UNE LÉGENDE CENTENAIRE

CARPENTRAS

Dar Aylan : l'art des artisans marocains

VAUCLUSE

Bio de Provence lance le projet Feltracco





6 DOSSIER

12 ENTREPRENDRE

19 SORTIR

EDITO
Valérie Maintenant

Pac Citron : un cru vaclusien depuis 1963

Qui ne connaît pas le Pac Citron, plus communément appelé Pac à l'eau par les Vauclusiens ? Ce breuvage aux saveurs acidulées et sucrées à la fois, conçu par Louis Guiot alors patron de la distillerie A. Blachère, est commercialisé en 1963. Une fabrication purement locale avec des produits authentiques. Implantée à Châteauneuf-du-Pape, la distillerie créée en 1835 par Auguste Blachère produisait des liqueurs et autres élixirs avant de se lancer dans les sirops. Mais avant la conception de ses fameuses boissons sucrées, l'Histoire nous raconte qu'Auguste Blachère s'était distingué auprès des habitants de la cité papale avec son Origan du Comtat. Composé d'une soixantaine de plantes, fleurs, épices et bien sûr d'origan cueillis sur le piémont du mont Ventoux ainsi que de miel de Provence, ce précieux liquide aurait, semble-t-il, sauvé de nombreux Avignonnais du choléra en 1882 et 1884. Si bien qu'en remerciement, la Ville fait installer trois grandes céramiques aux portes de la cité à l'effigie de l'entreprise du créateur, à l'époque installée à Avignon. L'une d'elles est aujourd'hui exposée dans la boutique de la distillerie A. Blachère à Châteauneuf-du-Pape. Cette année marque un nouveau tournant pour le célèbre sirop puisque la distillerie fête les 60 ans du Pac Citron et rafraîchit son image avec une nouvelle étiquette. C'est en effet le non moins connu graffeur Christian Guémy alias C215 qui illustre la marque de cette fameuse boisson désaltérante. À votre santé !

SOMMAIRE

LES ÉCHOS DE L'ÉCO

- Orange : 22 500 festivaliers réunis au Positiv Festival
- Avignon : succès confirmé du Ban des Vendanges 2023
- Orange : Emmanuel Macron en pré-rentree scolaire au lycée de l'Argensol
- Vaucluse : soutenir la recherche contre le cancer grâce à l'ascension du Ventoux

DOSSIER

- Châteauneuf-du-Pape : PAC Citron, 60 ans de fraîcheur ça se fête !

ENTREPRENDRE

- Piolenc : la ferme photovoltaïque flottante en vitesse de croisière
- Carpentras : Dar Aylan, l'artisanat marocain s'épanouit dans le Vaucluse

TERRITOIRE

- Apt : à l'hôpital la ministre en mission sur les soins palliatifs
- Vaucluse : Feltracco, la promesse d'une filière fruits et légumes bio transformés 100 % locale

SORTIR

- Orange : Matthieu Chedid investit le Théâtre antique

4

6

12

16

19

Vaucluse Hebdo

ÉDITÉ PAR LA S.A.S. "LES PUBLICATIONS COMMERCIALES" 32, cours Pierre-Puget CS 20095 13281 Marseille cedex 06 - 04 91 13 66 00 - 372 bd Ledru-Rollin 13300 Salon-de-Provence - Tél. 04 90 80 66 33 - CPPAP 0924 C83607 • Suivi commande abonnés : 04 90 80 66 33 • **PDG ET DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** : Elisabeth Thomas - 04 91 13 66 00 - elisabeth.thomas@presses-legales.com • **DIRECTRICE DÉLÉGUÉE** : Patricia Campos - 04 94 19 54 52 - patricia.campos@presses-legales.com • **PRINCIPAL ACTIONNAIRE** : TOUT LYON S.A.S. • **DIRECTEUR DE LA RÉDACTION** :

Frédéric Delmonte - frederic.delmonte@presses-legales.com - 0491136600 • **RÉDACTION** : Valérie Maintenant - 0622698159 - valerie.maintenant@presses-legales.com • **CHEFFE STUDIO / FABRICATION** : Sabine Gugliemetti - fabrication@presses-legales.com • **MONTAGE** : Mathilde Armiento - Martine Barnavon - Pierre-Marie Gély • **RESPONSABLE COMMERCIALE PUBLICITÉ ET MARKETING** : Charlene Campos-François - 06 09 02 25 70 - charlene.campos-francois@presses-legales.com • **RESPONSABLE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE ANNONCES LÉGALES** : Sandrine Avena : 06 63 65 80 75 • **SERVICE ABONNEMENTS** 18 rue Childebert, 69002 Lyon - 04 72 07 36 12 / abonnements.rvv@presse-legales.com - ISSN : 2427-6308 - CPPAP : 0924 C 83607 - Dépôt légal à parution - Imprimerie IAPCA - 83490 Le Muy - Povenance du papier : SUISSE - 55 % de fibres recyclées. Eutrophisation : 0,013 kg/tonne



ORANGE

22 500 FESTIVALIERS RÉUNIS AU POSITIV FESTIVAL



Pour les amoureux du genre, le prochain festival se tiendra les 16, 17 et 18 août 2024, toujours au Théâtre antique d'Orange, pour une 6^e édition sous le signe de l'innovation et de la fête. Les réservations sont déjà ouvertes !

dans les meilleures conditions, tant pour les artistes que pour le public, 350 personnes ont été mobilisées autour des organisateurs Julien Gaona et Nicolas Cuer. « Cette année, on a proposé énormément de nouveautés et nous sommes ravis des retours extrêmement positifs que nous avons reçus de la part du public, mais aussi des artistes. Notre

Depuis quelques années maintenant, le festival de musique électronique fait vibrer le Théâtre antique d'Orange. Désormais, les maestros de l'électro se donnent rendez-vous sur l'emblématique scène de la cité des princes.

plein. Aussi, avec les têtes d'affiche telles que Boris Brejcha, Martin Garrix, Vitalic, ou encore Richard Orlinski installées aux platines, qui plus est dans l'écrin millénaire de la cité de princes, les aficionados de l'électro n'ont pas manqué le rendez-vous.

ambition pour l'édition 2024 est de mêler plus encore arts visuels et musique pour en mettre plein les yeux au public du Théâtre antique d'Orange », souligne Julien Gaona. Dès le premier soir, avec 8 500 places vendues sur une capacité de 9 000, Boris Brejcha fait vibrer le Théâtre antique d'Orange avec un set électrisant.

L'édition 2023 du festival de musique électronique, qui s'est déroulé au Théâtre antique d'Orange, fait carton

Ainsi, 22 500 festivaliers ont assisté aux concerts électro du Théâtre antique d'Orange, aux after et before durant trois jours. Pour que ce festival de musique électronique se déroule

- Valérie Maintenant

AVIGNON

SUCCÈS CONFIRMÉ DU BAN DES VENDANGES 2023

La manifestation gratuite la plus populaire du Vaucluse se diversifie avec des actions culturelles et caritatives.

La plus courue des manifestations gratuites vauclusiennes a tenu, cette année encore, ses promesses. Le nombre de personnes accueillies au Ban des Vendanges frise celui de 10 000 participants, chiffre atteint l'an dernier alors en hausse de 20 %. David Bérard, président des Compagnons des Côtes-du-Rhône, association de bénévoles, et François-Xavier Nicolas, responsable du pôle événement, ont assuré la tradition et apporté des nouveautés. Tradition le samedi avec la proclamation de l'ouverture des vendanges avec les élus au son de la Coupo Santo chantée par une cantatrice de l'Opéra d'Avignon suivie de deux

concerts. Vente de bouteilles sélectionnées par les Compagnons agrémentée d'une quinzaine de stand de traiteurs locaux. Innovation cette année avec l'invitation des Jeunes Agriculteurs, cuisiniers d'une paella géante au petit épeautre local. L'édition 2023 s'enrichit d'un volet culturel avec l'invitation de Jean-Pierre Jeunet venu projeter son film Amélie Poulain, le vendredi. Limitée à 350 spectateurs, cette rencontre a permis de collecter près de 5 000 € au profit de l'association Gaillanne, seule école de chiens guides en Europe destinée aux enfants aveugles et malvoyants. Ailleurs dans l'année, les Compagnons organisent les Estivales du Rhône (bar à vins géants) et le Théâtre des Sens, dégustation culturelle dans la vigne du Rocher des Doms.



David Bérard, président des Compagnons des Côtes-du-Rhône, a ouvert l'édition 2023 du Ban des Vendanges qui a réuni près de 10 000 personnes.

- Emmanuel Brugvin

ORANGE

EMMANUEL MACRON EN PRÉ-RENTRÉE SCOLAIRE AU LYCÉE DE L'ARGENSOL

Le Président sera bien présent au lycée professionnel de l'Argensol à Orange pour son déplacement de rentrée scolaire. Naturellement, le ministre de l'Éducation nationale Gabriel Attal sera à ses côtés.

La venue du président de la République au lycée professionnel Argensol à Orange, ce vendredi 1er septembre nous a été confirmée, cet après-midi, par l'Élysée. À l'occasion de son déplacement de rentrée scolaire, Emmanuel Macron sera accompagné du ministre de l'Éducation nationale Gabriel Attal. Les professeurs du lycée orangeois, dont les portes sont ouvertes depuis lundi 28 août, feront leur prérentrée ce vendredi 1er septembre, comme tout le corps enseignant du territoire français. À la seule différence, des enseignants du lycée de l'Argensol recevront Emmanuel Macron et Gabriel Attal où sera notamment abordée la réforme du système scolaire voulue par le Président. Logiquement, le rendez-vous est donné en milieu de matinée avec les personnels de l'éducation, chef d'établissement, et élus puis dans l'après-midi, en visioconférence avec d'autres personnels d'établissements scolaires du territoire français. Près de 370 élèves, de la 3e prépa. métiers au BTS, en passant par les cases CAP et Bac pro, suivront leur enseignement, cette année, dans ce lycée. Sont enseignées les filières de la méca-



© Shutterstock

Emmanuel Macron sera en visite au lycée de l'Argensol, à Orange, ce vendredi 1er septembre.

nique auto et moto, la carrosserie, la chaudronnerie, la micro-technique, les systèmes numériques dans cet établissement orangeois.

- Valérie Maintenant

VAUCLUSE

SOUTENIR LA RECHERCHE CONTRE LE CANCER GRÂCE À L'ASCENSION DU VENTOUX



© D.R.

Les deux équipes constituées par l'Institut Sainte-Catherine ont présenté la 6^e édition de Ventoux contre cancer, l'association organisatrice présidée par François Desormière (à d.).

En marchant, en courant ou en pédalant, les participants à la 6^e édition de Ventoux contre cancer ont rendez-vous avec le Géant de Provence le 2 septembre au départ de l'hippodrome de Sault.

Chaque année depuis 2017 (sauf 2020 pour cause

de crise sanitaire), l'association Ventoux contre cancer et l'Institut Sainte-Catherine organisent un événement sportif pour collecter des fonds. Cette collecte est destinée à la recherche et à l'amélioration de la qualité de vie des patients pendant et après leur traitement. Cette année, la somme sera reversée à trois bénéficiaires : l'Institut du cancer Sainte-Catherine à Avignon,

La Timone à Marseille et le Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier. Pour cette 6^e édition donc, 347 participants prendront le départ depuis l'hippodrome de Sault et vont parcourir 26 km à destination du mont Ventoux. Un exploit sportif pour 167 marcheurs, 40 coureurs et 140 cyclistes au profit de la lutte contre le cancer. Chacun des participants adultes doit collecter au minimum 275 €, (les plus jeunes 100 €) pour être sur la ligne de départ. En date du 24 août, cet événement avait déjà permis de rassembler plus de 131 000 €. Les personnels de l'Institut du cancer Sainte-Catherine se mobilisent dans cette aventure et ont constitué deux équipes, une pour la course et une seconde pour le cyclisme, composées notamment de 25 salariés, dont Laurent Roubaud et Laurent Mineur.

- V.M.

Infos sur www.ventouxcontrecancer.fr

PAC CITRON : 60 ANS DE FRAÎCHEUR, ÇA SE FÊTE !



Le célèbre sirop fabriqué depuis 1963 par la distillerie A. Blachère, à Châteauneuf-du-Pape, est désormais soixantenaire. Pourtant, il n'a jamais été aussi jeune et moderne



Raphaël Vannelle et Sandrine Blachère, les dirigeants de la distillerie A. Blachère. Derrière eux, l'un des trois émaux qui furent exposés aux entrées d'Avignon en remerciement pour l'efficacité de leur liqueur d'Origan contre le choléra.

En chiffres

1835, année de création
900 000 cols de PAC citron vendus/an
250 000 flacons du Fun Blue
1 300 000 bouteilles vendues/an
4,5 M€ de chiffre d'affaires
16 salariés

© J. Boudon

Quelque part au milieu des vignobles les plus chers du monde coule une fontaine de jouvence d'une couleur d'un beau jaune citron. Pour trouver les lignes d'embouteillage A. Blachère, d'où sortent chaque année entre 800 000 et 900 000 flacons de PAC, il faut se rendre à une trentaine de kilomètres d'Avignon, au cœur de ces vignes de Châteauneuf-du-Pape qui font saliver d'envie les riches amateurs de vins. C'est comme un petit pied de nez au luxe s'il lui prenait à vous regarder de haut. Qu'on se rassure cependant, les vigneron du territoire sont comme tout le monde. Sous le soleil du Midi, ils savent que la boisson sucrée/acidulée devenue emblème de la malice, du savoir-faire et du bon goût vaclusien est le meilleur remède contre la soif. Et voilà 60 ans que ça dure !

Un peu d'histoire

Du coup, on fait un peu d'histoire. En 1962, alors que les Beatles chantaient "Love me do", et émancipaient toute une jeunesse au rythme d'un monde en pleine mutation, à Avignon, Louis Guiot, patron d'une distillerie à l'ancienne, s'est dit qu'après plus d'un siècle d'existence elle méritait, elle aussi, de profiter d'un coup de jeune. La maison A. Blachère, spécialisée dans les ■■■



Les lignes d'embouteillage du Pac Citron, au beau milieu des vignes les plus chères du monde, où la boisson citronnée cohabite parfaitement avec le nectar qui fait rêver les amateurs de vin.

■■■ liqueurs et élixirs de toutes sortes, allait alors s'intéresser de plus près aux sirops. Elle en produisait déjà depuis le début du siècle, mais cette fois, elle lui apporterait une touche de modernité. Immédiatement, le pionnier portait son choix sur le citron, fruit qui présente la double sensation de sucré et d'acidité. Il lui fallait donc apprivoiser au mieux ces deux saveurs pour les faire parfaitement cohabiter au fond d'un même verre. Ce qu'il réussit à obtenir après de nombreux essais. Pour le reste, il travaillerait comme on a toujours fait depuis Auguste Blachère, qui avait donné son nom à l'établissement, c'est-à-dire naturellement, avec les meilleurs produits et, à la différence d'autres sirops, en évitant la pasteurisation.

A. Blachère était connue – entre autres – pour son organ du Comtat qui, paraît-il, avait sauvé de nombreux Avignonnais du choléra lors des épidémies de 1882 et 1884 et son Élixir de plantes du Mont Ventoux. Désormais, il faudrait donc ajouter à cette liste des jus de citrons cultivés à Menton.

L'âge d'or du citron

En 1963, le PAC (de Pascal, Annick et Christian, prénoms des enfants du créateur) était finalement commercialisé et obtenait un succès immédiat. Alors même qu'elle n'était vendue que dans les épiceries, bars et cafés, et dans une zone géographique restreinte comprise entre Béziers, Valence et Hyères. À la fin des années 70, 250 000 bouteilles de la jolie boisson jaune citron étaient consommées chaque année.

Malheureusement, le succès, comme la jeunesse, n'est pas toujours éternel. Si bien qu'après deux décennies marquées du sceau d'une belle croissance, arrive les terribles années 80. Leurs modes que l'on regarde aujourd'hui avec des yeux aussi incroyables qu'exorbités qui allait de pair avec l'explosion des cocktails chimiques des "soft drinks" et l'hégémonie tyrannique de la consommation de masse, allaient donner un coup de vieux à la jolie boisson jaune citron soudain trop sage (ou peut-être trop en avance sur son temps).



© Photos J. Boudon

La boutique de la distillerie A. Blachère, à Châteauneuf-du-Pape, est ouverte à tous les visiteurs, on y trouve aussi bien du marc de Châteauneuf que du Pac Citron.

En 1994, les 250 000 bouteilles de PAC annuelles s'étaient réduites à 80 000. Mais 1994, c'est aussi la période d'une nouvelle génération de dirigeants. Arrivés à la tête de l'entreprise avec des idées neuves, ils ne sacrifient ni les

A. Blachère était connue – entre autres – pour son origan du Comtat qui, paraît-il, avait sauvé de nombreux Avignonnais du choléra lors des épidémies de 1882 et 1884 et son Élixir de plantes du Mont Ventoux.

méthodes traditionnelles, artisanales et familiales, ni la qualité qui avait fait la réputation des productions A. Blachère. « Nous avons très vite identifié la nécessité d'aller en grande surface », avoue Raphaël Vannelle, actuel

dirigeant, avec son épouse Sandrine Blachère, de la vénérable maison. Des idées à la pelle, comme des changements de look (la Lolita un peu hippie de l'étiquette) devaient permettre de moderniser l'image du PAC. Mais surtout, un nouveau modèle de distribution, ajouté à une tradition de qualité qui entrait en résonance avec les nouvelles exigences d'une clientèle plus regardante sur les produits qu'elle consomme, changeaient la donne.

Quelle remontada !

« Il aura tout de même fallu 10 ans pour remonter la marque », poursuit Raphaël Vannelle. Et quelle remontada ! Puisque, aujourd'hui, il se vend chaque année entre 800 000 et 900 000 unités de la seule bouteille de PAC Citron. Si l'on ajoute à cela les 250 000 flacons du Fun Blue, le petit frère vert bleu, menthe et chlorophylle, du PAC, créé en 1995 ; les sirops plus traditionnels, mais à la gamme élargie, vendus sous la marque "Coulé Provence", et les produits alcoolisés, ■■■



Les nouvelles étiquettes, signées du graffeur C215, créées spécialement pour les 60 ans du Pac Citron.

Malheureusement, le succès, comme la jeunesse, n'est pas toujours éternel. Si bien qu'après deux décennies marquées du sceau d'une belle croissance, arrive les terribles années 80.

■ ■ ■ dont certains marcs de Châteauneuf-du-Pape (ah, tout de même, on y vient !) que les grands restaurants s'arrachent, et le bilan A. Blachère, en progression constante, avoisine les 1,3 millions de bouteilles. Le tout pour un chiffre d'affaires de 4,5 M€ réalisé grâce au travail d'une équipe de 16 employés. Bien sûr, il n'était pas question de passer à côté de l'anniversaire du produit phare de la maison. Alors, pour les 60 ans du PAC Citron, Raphaël Vannelle s'est adressé à des artistes

QUAND L'ORIGAN DU COMTAT PROTÉGÉAIT AVIGNON DU CHOLÉRA

Le XIX^e siècle aura été marqué, à Avignon, par des épidémies successives de choléra. Mais il se dit que les habitants avaient trouvé, notamment lors de l'épisode cholérique de 1882, un excellent moyen de se protéger de la maladie, en utilisant l'Origan du Comtat, la célèbre liqueur à base de marjolaine créée vers 1870 par la Distillerie A. Blachère, alors installée dans la cité des papes. En remerciement, la mairie d'Avignon fit même installer aux trois principales entrées de la ville de grandes céramiques (2 m X 1,5 m) qui restèrent exposées

trois décennies durant aux remparts. L'une de ces céramiques historiques se trouve aujourd'hui dans le magasin ouvert au public de la distillerie A. Blachère, à Châteauneuf-du-Pape, où il est possible de l'admirer. Nul ne sait si l'Origan du Comtat était réellement efficace contre le choléra. Mais l'histoire est trop belle pour ne pas la raconter. Surtout, elle en dit long sur la relation forte qui lie cette maison à la ville d'Avignon et au département de Vaucluse. Et cela aussi, ça vaut bien une tournée !

qu'il apprécie – le peintre gardois Claude Viala et le graffeur C215 – en leur demandant s'ils voulaient bien revisiter l'étiquette du PAC à leur façon. Et ils ont accepté ! Justement à cause des qualités de cette boisson. « *On fait des produits super locaux et on est sans doute le dernier fabricant indépendant et le plus ancien de Provence* », s'amuse Raphaël Vannelle, des

« Il aura tout de même fallu 10 ans pour remonter la marque », poursuit Raphaël Vannelle.

produits dont l'authenticité et la proximité genre "circuits courts" font le succès aussi bien auprès de ces artistes exigeants qui ont accepté de faire de la "pub" sans se renier, qu'auprès des consommateurs toujours plus en recherche d'une alimentation respectueuse et fabriquée près de chez nous. Avouez que ça mérite bien une tournée !

- Jacques Boudon



Les caves où mûrit doucement le marc de Châteauneuf-du-Pape. Comme quoi, il n'y a pas que le Pac à l'eau, il y a aussi l'eau-de-vie.



Une partie de ceux à qui l'on doit le plaisir de boire un Pac Citron. L'équipe, au total, est composée de 16 employés.

© Photos J. Boudon

LA FERME PHOTOVOLTAÏQUE FLOTTANTE EN VITESSE DE CROISIÈRE

La plus vaste centrale flottante de France a inauguré, lundi 17 juillet, sa dernière extension, portant l'ensemble à 22 hectares. Un équipement exemplaire du point de vue de la loi sur l'accélération des énergies renouvelables (EnR).



© Photos J. B.

Inaugurée en 2019, O'MEGA 1 était déjà, avec ses 47 000 panneaux solaires flottants, la plus importante centrale de ce type en France.



Pas d'inauguration sans couper de ruban. De gauche à droite : Nicolas Couderc, le D.G. d'Akuo, la préfète de Vaucluse Violaine Démaret, Louis Driey, maire de Piolenc, et Jean-Baptiste Blanc, sénateur de Vaucluse.

Elle est tellement entrée dans les habitudes des Vauclusiens que la performance énergétique qui se reproduit tous les jours, été comme hiver, sur les eaux paisibles du lac de Piolenc, a fini par devenir une routine. Pourtant, il n'est pas mauvais de se souvenir qu'ici même, en octobre 2019, était inaugurée O'MEGA 1. Première centrale solaire française flottante d'envergure, respectueuse en matière de production d'énergie, mais également dans son modèle économique et pour l'environnement.

Justement, lundi 17 juillet, grâce l'inauguration de l'extension de la centrale, Akuo, la société qui a inventé et gère cet outil, a eu une bonne occasion de nous rafraîchir la mémoire. Aux premiers îlots, composés de 47 000 panneaux jusqu'alors capables de générer une production de 17 MW, est, en effet, venue s'ajouter cette extension qui porte la capacité totale de

l'équipement à 22 MW (soit une puissance maximale de 22 millions de watts). Ce qui, en gros, correspond à la consommation de quelque 6 000 habitants.

On aura notamment appris que, comme ce fut le cas lors de la construction initiale, c'est Bouygues Énergies et Services (filiale d'Equans) qui a, une nouvelle fois, été mise à contribution pour l'agrandissement ; tout comme le fournisseur d'équipements d'énergie solaire "Ciel & Terre", qui a réalisé les panneaux flottants. Enfin, on citera Enedis, dont les réseaux reçoivent l'intégralité de la production.

Écologiquement et économiquement vertueux

22, c'est également le nombre d'hectares sur lesquels se déploie la fameuse centrale qui occupe désormais 46 % de la surface de l'eau. Elle s'arrêtera d'ailleurs là, car étendre sa superficie risquerait de rompre l'équilibre écologique du lac.

Les presque trois ans qui ont suivi l'inauguration de la première phase par Élisabeth Borne, à l'époque ministre de la Transition Écologique, n'auront pas seulement servi à produire de l'électricité verte. Ils auront également été utiles pour mesurer l'impact environnemental de cet équipement aux dimensions hors normes. Et le résultat, évalué par un bureau d'études indépendant, serait on ne peut plus positif. Il y a bien sûr les 2 500 tonnes d'émissions de CO₂ par an qui ont été évitées.

Nouvelles espèces animales

Mais il y a aussi une qualité d'eau qui a été préservée et une repousse rapide de la végétation des berges, notamment de roselières qui constituent un habitat important pour les poissons autant que pour la faune avicole. 59 espèces d'oiseaux ont ainsi pu être observées, dont certaines ne fréquentaient pas les lieux avant l'implantation de la centrale. Exemples : ■■■





© J.B.

Devant de nombreux élus locaux et responsables de services de l'État et d'entreprises, Nicolas Couderc, le D.G. d'Akuo, a rappelé les caractéristiques de la centrale flottante.

■ ■ ■ les amoureux des oiseaux ne seront pas fâchés d'apprendre que des espèces très rares telles que la Rousserolle turdoïde ou le Blongios nain ont été repérés sur place. Pour les responsables d'Akuo, « la sanctuarisation et la quiétude du site ainsi transformé en espace protégé » explique-

raient cette situation. Écologie donc, mais aussi économie vertueuse avec le financement largement ouvert aux habitants et aux entreprises locales désireux de participer à cette aventure. Une campagne de financement participatif réservé au territoire a permis de lever

1,185 M€ totalement réinvestis dans la ferme flottante. Ce qui, lors de l'inauguration, faisait dire à Nicolas Couderc, le D.G. d'Akuo, mais également à Louis Driey, le maire de Piolenc, que les riverains ont rapidement démontré une « forte mobilisation et une forte adhésion » à la présence et à

l'activité de cette centrale. On précisera enfin que l'investissement total se monte aujourd'hui à 20 M€ (dont 5 M€ pour l'extension) en faveur de cet équipement dont la durée de vie est prévue pour 30 ans.

- Jacques Boudon

L'ÉTAT PARFAITEMENT CONVAINCU

Reste, la position de l'État vis-à-vis de cet équipement. Et là, pas de confusion possible. On a pu voir le 17 juillet que la préfète de Vaucluse compte parmi les inconditionnels d'O'MEGA. Il faut dire que son département, aux termes des lois sur l'accélération des énergies renouvelables (EnR), doit tendre vers un objectif important : 40 % de l'énergie produite en 2030 doit être renouvelable, soit un volume total de 880 mégawatts crêtes. Or, et malgré une somme d'équipements (photovoltaïque, hydroélectrique, éolien) relativement importante, le Vaucluse ne parvient actuellement à produire que le tiers du volume souhaité. Il reste donc encore pas mal de travail lors des sept années à venir. Si bien que les équipements du type O'MEGA 1 sont observés avec les yeux de Chimène par celles et ceux qui ont la charge la mise en œuvre et la réussite de cette loi, et donc au premier rang les préfets. Sauf qu'il ne sera évidemment pas possible de recouvrir toutes les étendues

d'eau du territoire avec les flotteurs solaires d'Akuo. Il n'empêche, la loi sur les EnR prévoit la simplification et l'assouplissement des procédures d'autorisations d'implantations d'équipements là où les juges étaient parfois impitoyables. Dès lors que ces équipements ne viendront pas aggraver les risques naturels, défigurer les paysages ou brutaliser le patrimoine, ils devraient pouvoir être installés sans se confronter à des recours systématiques.

Dans l'esprit de ce qui s'est réalisé à Piolenc, la préfète de Vaucluse l'a donc indiqué avec conviction lors de cette inauguration : les services de l'État feront « un gros travail d'accompagnement » des maires, mais également des EPCI et autres Scot, dès lors qu'ils se présenteront avec des projets EnR sérieux qui mériteraient d'être étudiés avec bienveillance.

- J.B.

DAR AYLAN : L'ARTISANAT MAROCAIN S'ÉPANOUIT DANS LE VAUCLUSE

Rencontre avec Malak Hakam, créatrice de la boutique Dar Aylan qui propose des objets de décoration et du quotidien tout droit venus du Maroc. Plus qu'une boutique, un écrin de l'artisanat marocain.

Carpentras abrite une boutique pas comme les autres dénommée Dar Aylan. Dar signifie "la maison", Aylan "la protection" en berbère. C'est aussi le prénom du fils aîné de Malak. Dar Aylan est le fruit de l'audace et de la détermination de l'entrepreneuse. Après avoir étudié le tourisme puis travaillé dans l'événementiel corporate pour de grandes entreprises telles que Sanofi, L'Oréal et Louis Vuitton, Malak ressent le besoin de donner du sens à sa vie personnelle et professionnelle. Enceinte de son deuxième enfant, elle décide de se consacrer pleinement à sa passion pour l'artisanat marocain et souhaite le faire connaître au plus grand nombre : « J'avais besoin de me reconnecter à mes racines », explique la jeune femme.

Ouverture sous les halles

Au départ, Dar Aylan est une boutique en ligne, créée alors que Malak et sa famille vivent à Paris. Puis elle se déploie sous la forme de pop-ups éphémères toujours dans la

Au-delà de l'esthétisme, Malak veille à ce que les conditions de travail des artisans soient respectées et que leur rémunération soit juste.

capitale. En 2021, après la crise sanitaire, toute la famille arrive à Carpentras dont est originaire l'époux de l'entrepreneuse. Malak cherche longtemps une boutique et en attendant de trouver le lieu idéal, s'installe de façon ponctuelle dans la cave du restaurant Chez Serge. En octobre 2022, Malak trouve enfin un lieu permanent sous les halles de Carpentras. Les travaux terminés, les portes de Dar Aylan s'ouvrent aux visiteurs.

Artisanat marocain fait main

Derrière chaque objet présenté se cache une histoire, un savoir-faire transmis de génération en génération. Malak travaille en étroite collaboration avec 12 artisans marocains. Que ce soient les tapis venus du Moyen Atlas, les cosmétiques de Tanger ou encore les foutas de Safi sur la côte Atlantique, chaque produit est unique et porte en lui l'âme du Maroc. Au-delà de l'esthétisme, Malak veille à ce que les conditions de travail des artisans soient respectées et que leur rémunération soit juste. Elle entretient des relations étroites avec chacun d'eux, construisant une véritable communauté d'artisans. Malak se rend au Maroc trois à quatre fois par



Malak Hakam travaille avec 12 artisans basés au Maroc dans le respect d'une rémunération juste.

an pour choisir les produits qu'elle proposera quelques semaines plus tard à Carpentras. De la céramiste aux tapissières, en passant par les artisans vanniers et les tisserands, tous les produits sont fabriqués à la main dans le respect de la tradition. Dar Aylan est bien plus qu'une simple boutique, c'est un voyage au cœur

de l'artisanat marocain. Et pour continuer à faire vivre le savoir-faire marocain, Malak Hakam souhaite organiser des ateliers autour de la cuisine traditionnelle du Maroc. Le premier rendez-vous devrait voir le jour au Domaine du Grand Singe à Sarrians à l'automne.

- Olivia Mahieu

HÔPITAL D'APT : LA MINISTRE EN MISSION SUR LES SOINS PALLIATIFS

Emmanuel Macron a confié à Agnès Firmin Le Bodo de travailler sur un projet de loi concernant la fin de vie et les soins palliatifs. Dans ces consultations, elle est passée par Apt.

Agnès Firmin Le Bodo, ministre déléguée auprès du ministre de la Santé, chargée de l'Organisation Territoriale et des Professions de santé, ne fait pas partie des têtes de gondoles du gouvernement. On pourrait cependant entendre parler d'elle peu après la rentrée. La raison de cette possible notoriété soudaine ? Une mission que lui a confiée le président de la République, et qui n'est pas sans importance : travailler sur un projet de loi sur l'aide active à mourir ainsi que sur l'accompagnement en fin de vie et les soins palliatifs qu'Emmanuel Macron voudrait comme « *un modèle français* » de la fin de vie. Ce n'est pas le genre de tâche que l'on prend à la légère.

Projet de communauté professionnelle territoriale de santé

Alors, même en vacances, Mme Firmin Le Bodo profite de chaque occasion pour consulter les professionnels concernés. Exemple lundi 7 août, où elle a passé une large partie de l'après-midi à l'hôpital d'Apt et abordé plus d'un sujet, dont, bien sûr, celui des soins palliatifs. Pour ne vexer personne, elle a tout de même visité les Urgences, la pharmacie (elle-même docteur en pharmacie), et s'est même rendue auprès de patients avec lesquels elle a pu échanger. Elle a également



Agnès Firmin Le Bodo, entourée de la sous-préfète d'Apt Christine Hacques, et de la directrice de l'hôpital d'Apt Danielle Frégosi, lors des échanges avec les équipes en charge des soins palliatifs.

découvert un projet de communauté professionnelle territoriale de santé qui aura pour cadre le pays d'Apt, ainsi que le bus médical itinérant que souhaite installer le conseil départemental de Vaucluse sur les secteurs ruraux les plus en demande de couverture médicale.

« Personne ne peut y échapper »

Mais le gros morceau de cette visite, c'était évidemment la question de la fin de vie. Ce lundi, elle aura évité l'épi-

« La mort, c'est bien la seule chose que nous sommes tous assurés de connaître un jour. Elle concerne chacun d'entre nous qui est sûr de ne pas y échapper »

Agnès Firmin Le Bodo

neux sujet de l'aide active à mourir, préférant se concentrer sur la question nettement

plus consensuelle, mais pas forcément plus facile, du soutien et d'accompagnement des personnes proches de la fin. La ministre l'a dit sans détour : « *La mort, c'est bien la seule chose que nous sommes tous assurés de connaître un jour. Elle concerne chacun d'entre nous qui est sûr de ne pas y échapper* ». Alors, dans ces conditions, autant prendre les choses en face pour faire que ce moment de fin de vie ressemble encore à de la vie. À ce moment de la visite, la ministre aura longuement échangé avec le docteur

**Aujourd'hui,
20 départements
français n'ont pas
d'unité de soins
palliatifs, alors il faut
les rendre accessibles
partout en France...**

Agnès Firmin Le Bodo

Déborah Gaudeau, gériatre et spécialisée en médecine palliative. Cette praticienne est également capitaine d'un équipage très particulier : l'Équipe Mobile Gériatrie et Soins Palliatifs (EMGSP). Deux équipes mobiles qui interviennent auprès des patients des urgences et hospitalisés, mais aussi des

résidents dans cinq EHPAD du Pays d'Apt. Le docteur Gaudeau l'a expliqué, ces équipes évaluent les personnes âgées dans les prises en charge palliative en soutien aux équipes soignantes. Si elles ne vont pas jusqu'aux domiciles privés (bien qu'elles le souhaiteraient), elles se rendent régulièrement dans les EHPAD, notamment pour aider à mettre en place des prises en charge afin d'éviter l'hospitalisation. Il est vrai qu'avec seulement deux lits de soins palliatifs identifiés, Apt n'est pas la structure la mieux dotée (en revanche, il existe bien un service de soins palliatifs au CH Avignon), mais il ne s'agit pas tant de cela, plutôt de permettre aux personnes âgées de rester jusqu'à leurs dernières heures

dans un endroit qu'elles connaissent parfaitement.

**Lancer une stratégie
décennale**

En tout cas, ces limitations (manque de lits, manque de médecins spécialisés) n'empêchent pas l'EMGSP de prendre en charge quelque 400 patients chaque année. Sur cette question du manque de professionnels de santé en soins palliatifs, la ministre n'a d'ailleurs pas manqué de s'exprimer : « Nous manquons de professionnels de santé dans tous les domaines. Sur cette question des soins palliatifs, c'est un peu différent : on sait qu'il s'agit d'un manque de formation spécifique en formation initiale, des médecins, mais aussi des infirmières et des aides-soignantes qui souhaitent et qui doivent être

formés aux soins palliatifs. C'est des enjeux sur lesquels le président de la République m'a demandé de travailler. Il y a là une stratégie décennale que je lui présenterai autour du mois d'octobre, dans le but de développer les soins palliatifs. Aujourd'hui, 20 départements français n'ont pas d'unité de soins palliatifs, alors il faut les rendre accessibles partout en France. Mais il faut aussi développer la prise en charge à domicile, qui est une forte demande de nos concitoyens, mais aussi une nécessité pour les professionnels de santé ». Agnès Firmin Le Bodo a également prévu, lors de ce tour du Vaucluse des soins palliatifs, de se rendre à Avignon pour échanger avec les praticiens du centre hospitalier Henri Duffaut.

- Jacques Boudon



© J. Boudon

Lors de sa visite de l'hôpital d'Apt, la ministre déléguée auprès du ministre de la Santé a pu rencontrer les personnels, comme ici ceux des urgences.

FELTRACCO : LA PROMESSE D'UNE FILIÈRE FRUITS ET LÉGUMES BIO TRANSFORMÉS 100 % LOCALE

Juste avant la période estivale, Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réuni le premier comité de pilotage du projet Feltracco, dans les locaux d'Isara à Avignon. Cet automne, la première gamme de produits transformés du catalogue Feltracco sera proposée à la restauration collective.



© D. Ghidoni

Joseph Randria, animateur du projet Feltracco entouré des membres du comité de pilotage et des deux chefs d'entreprise : Charlotte Trossat (Local en Bocal), Solène Espitalie (Les Jardins de Solène) ainsi que de Carine Pomar, directrice d'Améli Provence.

Porté par la fédération régionale des groupements d'agriculteurs Bio de la région Paca (Bio de Provence), le projet Feltracco réunit trois transformateurs et partenaires

« Nos trois partenaires vont rayonner dans un périmètre géographique défini selon les normes européennes du circuit court, soit 75 km autour des ateliers de transformation »

Joseph Randria

techniques. Local en Bocal, à Avignon, Les jardins de Solène, à Pernes-les-Fontaines et Améli Provence, à Fos-sur-Mer, s'offrent un nouveau débouché, en s'inscrivant dans cette filière qui cible les restaurants scolaires, d'entreprises ou d'établissements de santé. Feltracco est en phase de tests, voire de développement en Vaucluse et dans les Bouches-du-Rhône : « Nos trois partenaires vont rayonner dans un périmètre géographique défini selon les normes européennes du circuit court, soit 75 km autour des ateliers de transformation », précise Joseph Randria, chargé de

mission Restauration collective chez Bio de Provence et animateur du projet Feltracco. Projet qui a reçu une subvention européenne de plus de 466 198 € pour les deux années à venir. À l'issue de ce délai, la nouvelle filière pourra inclure d'autres partenaires sur l'ensemble de la région Paca.

Filière équitable

Bio de Provence a constaté que les filières existantes (industriels ou grossistes), dédiées à la restauration collective, ne s'approvisionnent pas toujours dans la région. Mais aussi que la restauration collective a beaucoup de

difficultés à atteindre les objectifs fixés par la loi Egalim. « En France, les chiffres plafonnent à 7 % pour le bio, en Paca, on est à 10 %. C'est loin des 50 % de produits durables et de qualité dont 20 % de bio, imposés par la loi », souligne l'animateur du projet. Un point que Feltracco entend améliorer. L'objectif annoncé est de créer une filière 100 % traçable, régionale, équitable, du producteur aux transformateurs locaux. Grâce aux relais Agri 13 et Agri 84, Bio de Provence promet un accompagnement technique des producteurs, y compris sur les essais variétaux. Le porteur de projet se veut aussi le lien entre les acteurs de cette filière afin de travailler sur la juste rémunération des agriculteurs ou sur l'élaboration d'une charte. Pour le moment, impossible de dresser un bilan prévisionnel ni même en volume. « La clientèle visée a déjà ses fournisseurs, on ne va pas tous les remplacer. Nous attendons les résultats d'une enquête réalisée près des collectivités signataires du programme alimentaire territorial, sur leur volume d'achat global et par famille de productions », explique Joseph Randria. Enfin, inutile de chercher une plateforme de commandes, la mise en marché se fait directement par les transformateurs, selon un catalogue commun porté par chacun d'eux. À suivre.

- Dominique Ghidoni



© Rod Maurice

Matthieu Chedid et Ibrahim Maalouf en concert le 9 septembre, à 20h30 au Théâtre antique d'Orange. Complet

Matthieu Chedid investit le Théâtre antique

Trente ans après Higelin ou Téléphone, la mairie d'Orange produit des chanteurs français de dimension nationale dans le Théâtre antique. Matthieu Chedid succède à Calogero.

En 2022, et pour un bail de neuf ans, en remplacement de Culturespaces, la société Edeis a été choisie par la mairie d'Orange pour devenir le nouveau délégataire du Théâtre antique. Un an après la mise en place de ses équipes, la structure, qui gère également des aéroports ou encore les arènes de Nîmes, avec l'ambition de transformer la cité des Prince en capitale mondiale du son, a lancé son insolite Odyssée sonore. Une immersion en musique dans le casque et images projetées sur les pierres millénaires à travers le temps.

Au printemps 2022, le maire d'Orange Yann Bompard, porté par les ambitions d'Edeis et les performances de différents producteurs avait déclaré être « content d'accueillir Edeis et ses nombreux projets. Orange va devenir une capitale du son et de toutes les mu-

siques... ». En complément des historiques Chorégies, du Festival de musique électronique avec le Positiv Festival, mais aussi des concerts, la Ville veut accueillir des artistes de premier plan. Pari tenu avec le concert de Calogero en septembre dernier et de Matthieu Chedid accompagné du trompettiste Ibrahim Maalouf le 9 septembre prochain. Le guitariste chanteur surdoué M. a rempli les 8 000 places du Théâtre antique sans beaucoup d'effort. Une performance qui motivera la municipalité à perpétuer une tradition qui s'était perdue. Dans les années 80, les quinquagénaires se souviennent avoir applaudi Téléphone ou Higelin dans le monument romain.

- Bernard Sorbier

ESSAI PEUGEOT E-2008

UNE ÉVOLUTION POSITIVE

Peugeot profite des retouches esthétiques apportées à son 2008 pour donner un peu de vigueur à la version électrique. Son autonomie dépasse les 400 km... et son prix atteint 41 600 €

Après quatre ans de succès, le petit SUV de Peugeot reçoit un ravalement de façade en profondeur et sa nouvelle bouille fait entrevoir un caractère plus affirmé. Le 2008 bénéficie d'une calandre élargie qui intègre le nouveau logo triangulaire du lion en son centre, rappelant celui des années 60. La partie basse s'agrandit et sous les optiques, la signature lumineuse est désormais composée de trois griffes incorporées dans un bloc à fond noir, à la place de la grande lame en forme de virgule. D'où un aspect plus massif de l'ensemble. Quant à la face arrière, elle évolue à peine, si ce n'est que le bandeau accueille une signature lumineuse constituée de trois doubles lamelles horizontales. Extérieurement, la version électrique se distingue seulement grâce au « e » bleu devant le sigle 2008.

Une planche de bord modernisée

À bord du 2008 restylé, on retrouve le fameux i-cockpit vendu comme plus fonctionnel que les tableaux de bords traditionnels. Son instrumentation, positionnée en hauteur, n'est pas toujours lisible bien que le volant soit d'un petit diamètre et réglable. Cela dépend de la morphologie du conducteur, et on finit par trouver un compromis. L'essentiel étant d'avoir la meilleure vision possible sur sa vitesse et, en ce qui concerne le e-2008, sur le

niveau d'énergie restant dans ses batteries particulièrement obsédant pour les raisons de recharge encore loin d'être réglées. Côté nouveauté, on constate l'intégration d'un écran d'infodivertissement de 10 pouces, plus moderne offrant une navigation plus fluide.

Plus de puissance et d'autonomie

Le SUV qualifié d'urbain dispose d'un nouveau bloc électrique de 156 ch, épaulant le 136 ch, son couple restant toutefois à 260 Nm, tandis que la batterie passe de 50 kWh à 54 kWh pour une autonomie qui atteint jusqu'à 406 km contre 345 km auparavant. Le style et les qualités routières étant des points forts du 2008, on pardonne vite le fait de chercher sa position derrière le volant, et le nouveau e-2008 donne toute satisfaction pour son brio et



© D.R.

ses accélérations linéaires incroyables jusqu'à 100 km/h. À partir de là, et jusqu'à 151 km/h sa vitesses maxi programmée, la puissance décline progressivement, mais toujours en silence.

Trois modes de conduite

Sur la route et dans des enchaînements de virages, les

250 kg supplémentaires du e-2008 par rapport à un 2008 essence se font bien sûr ressentir. Pour autant, la voiture vire bien à plat, d'autant que les batteries logées dans le plancher garantissent un centre de gravité très bas. On ressent juste un peu de lourdeur dans le volant. Les trains roulants apportent confort et tenue de route sans souci, et le plaisir de conduite est au rendez-vous... mais à condition d'être en mode Sport pour bénéficier des 156 ch du moteur électrique. En mode Normal, la puissance est ramenée à 109 ch et 220 Nm, alors qu'en mode Eco, le moteur est bridé à 82 ch et 180 Nm. Dans ce dernier cas, dépasser les 400 km d'autonomie est assuré. Parce qu'en mode Sport et conduite sport, l'autonomie se divise vite en deux.

- Philippe Lacroix



© D.R.



ANNONCES LEGALES

CONSTITUTIONS / LOCATIONS GERANCES / LIQUIDATIONS / VENTES DE FONDS DE COMMERCE / VENTES AUX ENCHERES



Pour toutes publications et renseignements, veuillez contacter :

Estelle Berteault, annonces@presses-legales.com - 04 90 80 66 31

Isabelle Priou, chargée de clientèle - 06 09 92 49 76

Sandrine Avena, responsable du service - 06 63 65 80 75

Modalités de publication des Annonces légales

Le Vaucluse Hebdo est un journal habilité à publier des annonces judiciaires et légales en 2023 par arrêté préfectoral (n°DCL-BRTE-2022) dans le département 84 - Vaucluse.

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale : <https://actulegales.fr>.

Arrêté du 27 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales
NOR : MICE2231563A

(Extraits)

Les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère.

Le tarif d'un caractère est de 0,183 euro hors taxe pour l'année 2023 dans le département 84 - Vaucluse.

Par dérogation, les annonces suivantes font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire :

Forme de la société	Tarif forfaitaire hors taxe dans les départements figurant à l'annexe I
Société anonyme (SA)	387 euros
Société par actions simplifiée (SAS)	193 euros
Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU)	138 euros
Société en nom collectif (SNC)	214 euros

Forme de la société	Tarif forfaitaire hors taxe dans les départements figurant à l'annexe I
Société à responsabilité limitée (SARL)	144 euros
Société à responsabilité limitée unipersonnelle (dite « entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée », EURL)	121 euros
Société civile (à l'exception des sociétés civiles à objet immobilier)	216 euros
Société civile à objet immobilier (dite « société civile immobilière », SCI)	185 euros

Annonces légales de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales et des sociétés civiles : 149 euros HT.

Avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales et des sociétés civiles : 108 euros HT.

Annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives : 64 euros HT.

Annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives : 35 euros HT.

Annonces légales relatives au changement de nom patronymique : 56 euros HT.

Le tarif d'insertion d'une annonce judiciaire et légale ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne. Si l'usage des acronymes usuels est autorisé, les abréviations qui visent à réduire artificiellement la longueur des annonces et qui nuisent à leur compréhension sont interdites.

ANNONCES LÉGALES

Vaucluse

Avis civils

AMENAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Charles FUENTES, Notaire à LA TOUR D'AIGUES (84240), 344 rue Marcel Pagnol, CRPCEN 84034, le 21 juillet 2023, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial entre Monsieur **Claude Pierre Simon MAYEN**, et Madame **Stéphanie RAKOTONIAINA**, demeurant à GRAMBOIS (84240) 181 B chemin du Thor. Mariés à la mairie de VENELLES (13770) le 17 octobre 1998 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Monsieur Claude Pierre Simon MAYEN déclare apporter les biens immobiliers sis sur la Commune de GRAMBOIS 84240, Chemin Du Thor, figurant ainsi au cadastre: section H numéro 899 et section H numéro 900, Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion Le notaire. (N23137591)



Maître Régis AUBERT
NOTAIRE
15 Cours Jean Jaurès
B.P. 79
84602 VALREAS CEDEX

Par testament olographe du 06/04/2006, **Mme Marcelle RAPPENEAU, née à EMPURY**, le 31 décembre 1929, demeurant à VALREAS (84600), 9 rue Jules Niel, veuve de Monsieur Jean-Claude André PICHON, décédée à VALREAS, le 27 juillet 2021, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Régis AUBERT, suivant procès-verbal en date du 04/08/2023, dont une copie authentique sera déposée au tribunal de grande instance de CARPENTRAS. Les oppositions sont à former en l'étude de Me Régis AUBERT, notaire à VALREAS, notaire chargé du règlement de la succession (N23137483)

Constitutions

Aux termes d'un acte sous seing privé à Lagnes le 28/08/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination sociale :**

SCI AUDELAVALLEE

Forme sociale : Société civile immobilière
Siège social : 2431 Rte départementale 931 - 84800 LAGNES **Objet social :** Acquisition et location d'immeubles **Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation au R.C.S. **Capital social :** 120 Euros **Gérance :** Loïc DELATTRE, demeurant 2431 Route départementale 901 à LAGNES (84), Quentin VALLEE, demeurant 277 Rue des vendangeuses à CAVAILLON (84), Quentin AUDEBERT, demeurant 5073 Avenue Robert Garcin à FONTAINE DE VAUCLUSE (84). Cessions soumises à agrément. **Immatriculation de la Société** au Registre du commerce et des sociétés de d'Avignon. **La Gérance.** (N23137415)

Modifications

SELARL BAROSO TRICARICO
Avocats
6A Passage de l'Oratoire
CS 30084
84006 AVIGNON CEDEX 1

LA TOUR

SAS au capital de 5000 €
Siège social : 455 Chemin de la Grande Combe
84570 Blauvac
898 165 386 RCS d' Avignon

L'AGE du 13/07/2023 a décidé la **continuation** de la société malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social. Mention au RCS d' Avignon. (N23130811)

LE MIEL PEYRON

Société à responsabilité limitée
Au capital de 91 622,10 euros
Siège social : Place du Marché
84200 GORDES
419 014 352 RCS AVIGNON

L'AGE du 21/08/2023 a **décidé d'étendre** l'objet social aux activités suivantes : la location meublée, la construction, la réparation, l'aménagement, la mise en valeur, la gestion, l'administration et l'exploitation par bail ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, la location de terres agricoles, la vente, l'échange ou l'apport en société de droits et des immeubles sociaux et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Pour avis (N23137281)

Dissolutions - Clôtures



CABELLIO

SCI au capital de 1000 €
Siège social :
Hôtel du Parc - 183 PI François Tourel
84300 Cavaillon
801 213 265 RCS d'Avignon

L'AGO du 14/08/2023 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, NOLEM, au capital de 15 244,90 €, ayant son siège social chez Monsieur et Madame NOWACKI, 121 impasse des Plâtrières 84800 L'Isle-sur-la-Sorgue, 409 792 132 RCS Avignon, pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce d'Avignon. Radiation au RCS d'Avignon (N23132549)



CABELLIO

SCI au capital de 1000 €
Siège social :
Hôtel du Parc - 183 PI François Tourel
84300 Cavaillon
801 213 265 RCS d'Avignon

L'AGE du 30/06/2023 a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur NOLEM, SAS au capital de 15244,90 €, ayant son siège social CHEZ M. et Mme NOWACKI 121 imp des Plâtrières 84800 L'Isle-sur-la-Sorgue, 409 792 132 RCS d'Avignon, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. Mention au RCS d'Avignon (N23132547)

Ventes de fonds

SELARL BAROSO TRICARICO
Avocats
6A Passage de l'Oratoire
CS 30084
84006 AVIGNON CEDEX 1

Par acte d'Avocat du 26/07/2023 à Avignon, enregistré au Service de l'Enregistrement d'Avignon, le 02/08/2023, Dossier no 2023 00042829, Référence 8404P01 2023 A 02379 **LES JARDINS SECRETS** (EURL Les), au capital de 7 622,45 €, ayant son siège social Chateau Champlain, Avenue de Champlain 84100 Orange, 390 545 960 RCS d' Avignon A cédé à **LES JARDINS SECRETS**, SARL au capital de 1 000 €, ayant son siège social 25 Rue des Blanchisseurs 84100 Orange, 953 993 516 RCS d' Avignon, un fonds de commerce de **travaux d'étude, réalisation d'aménagement paysagés, entretien aménagement d'espaces verts extérieurs et intérieurs, promotion et vente de ces services sur les domaines précités, comprenant des éléments incorporels pour la somme de 12 900,00 euros et des éléments corporels pour la somme de 27 100,00 euros** sis Chateau Champlain, Avenue de Champlain 84100 Orange, moyennant le prix de 40000 €. La date d'entrée en jouissance : 26/07/2023. Les oppositions sont reçues dans les 10 jours de la dernière date des

ABONNEZ-VOUS POUR SEULEMENT 1 AN = 25 €

publicités légales à l'adresse suivante : au siège du fonds pour la régularité, et SELARL BAROSO TRICARICO, 6A Passage de l'Oratoire CS 30084 - 84006 Avignon pour la correspondance. (N23135133)

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10/07/2023 la société "**Ambulance Cathy**", Sarl dont le siège social est sis 296 chemin de bramefan - 84150 JONQUIERES, a vendu à Mme **Alessandrini Myriam** - Présidente de la Sasu "**Taxi Alessandrini**", dont le siège social se situe 431 B rue Aimé Dupré - 84170 MONTEUX, une autorisation de stationnement de taxi commune de TRAVAILLAN n° 1 84850, l'acte de vente prendra effet le 01/09/2023. (N23137250)

Tribunal de commerce d'Avignon

850 459 140 RCS Greffe d'Avignon - **LIGHTING GAME** 421 Avenue Auguste Bertrand 84300 Cavailon - Autres activités récréatives et de loisirs Décision en date du : 23/08/2023, Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 06 Juillet 2023, désignant mandataire judiciaire Selarl Spagnolo Stephan Représentée Par Me Stéphan Spagnolo 10, avenue de la Croix Rouge - Hôtel d'Entreprise - 84000 Avignon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. (N23136966)

841 634 157 RCS Greffe d'Aubenas - **DE-NIM 07** 1449 avenue de la République 07500 Guilherand-granges - Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé Décision en date du : 23/08/2023, Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL ETUDE BALINCOURT représentée par Me Frédéric TORELLI et Me Cyrielle DELEUZE 4, impasse Plat - boulevard Saint-Jean - 84000 Avignon. (N23137204)

- **Manuel (EI) DOS SANTOS E SILVA** 72 chemin des deux Pins 84450 Saint-Saturnin-les-Avignon Décision en date du : 23/08/2023, Jugement prononçant la liquidation judiciaire, en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce., date de cessation des paiements le 24 Juillet 2023, désignant liquidateur Selarl Spagnolo Stephan Représentée Par Me Stéphan Spagnolo 10, avenue de la Croix Rouge - Hôtel d'Entreprise - 84000 Avignon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. (N23136968)

900 832 098 RCS Greffe d'Avignon - **LAM'S PLATS** 75 Rue Bonneterie 84000 Avignon - Restauration de type rapide Décision en date du : 23/08/2023, Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Juin 2023, désignant liquidateur SELARL ETUDE BALINCOURT représentée par Me Frédéric TORELLI et Me Cyrielle DELEUZE 4, impasse Plat - boulevard Saint-Jean - 84000 Avignon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. (N23136967)

882 698 533 RCS Greffe d'Avignon - **MH TRANSPORTS** 332 Avenue Marius Coulon 84500 Bollène - Transports routiers de fret interurbains Décision en date du : 23/08/2023, Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 20 Avril 2023, désignant liquidateur Selarl Spagnolo Stephan Représentée Par Me Stéphan Spagnolo 10, avenue de la Croix Rouge - Hôtel d'Entreprise - 84000 Avignon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. (N23136964)

- **Benjamin (EI) CUNTY** chemin de la Passerelle 84100 Orange Décision en date du : 23/08/2023, Jugement prononçant la liquidation judiciaire, en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce., date de cessation des paiements le 31 Juillet 2023, désignant liquidateur Me Christian RIPERT 23, rue Banasterie - 84000 Avignon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. (N23136965)

- **Philippe (EI) VIALA** 1 place de la Liberté 84800 L'Isle-sur-la-Sorgue Décision en date du : 23/08/2023, Jugement prononçant la liquidation judiciaire, en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce., date de cessation des paiements le 12 Juillet 2023, désignant liquidateur Me Christian RIPERT 23, rue Banasterie - 84000 Avignon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. (N23136963)

884 623 059 RCS Greffe d'Avignon - **A.M GARAGE OCCASION** 84100 Orange - Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers Décision en date du : 23/08/2023, Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL ETUDE BALINCOURT représentée par Me Frédéric TORELLI et Me Cyrielle DELEUZE 4, impasse Plat - boulevard Saint-Jean - 84000 Avignon. (N23137205)



PLUS RAPIDE
PAIEMENT PAR
CARTE BANCAIRE
ACCEPTÉ DANS
NOS BUREAUX OU
PAR TÉLÉPHONE



Expert Legales

www.expertlegales.fr



PLATEFORME D'ANNONCES LÉGALES POUR LES PROFESSIONNELS DU DROIT ET DU CHIFFRE

PUBLIEZ

- Une constitution de société
- Une modification de société
- Une cessation d'activité
- Une vente de fonds de commerce
- Une convocation d'AG

GÉREZ

- La parution de vos annonces sur tous les départements français
- Vos factures, attestations et justificatifs PDF
→ téléchargement immédiat

DEMANDE D'INSCRIPTION GRATUITE

04 90 44 77 22



LE MONDE DU CHIFFRE

PALMARES SERVICE ANNONCES LEGALES
Primé en 2017, 18, 19, 20, 2021 & 2022

ACHETER • LOUER • S'INFORMER • CONSTRUIRE • S'ÉQUIPER • INVESTIR



ESTIVALES IMMO

habitat durable
& ville de demain

7 > 10 SEPTEMBRE
PLACE DE LA ROTONDE
AIX-EN-PROVENCE



estivalesimmo-aix.com

Entrée libre



mesinfos

PARTENAIRES MÉDIAS